

CS La Jouannetterie



TotalEnergies

JUSTIFICATIF DE MAITRISE FONCIERE DOSSIER LOI SUR L'EAU

PROJET SOLAIRE

CS LA JOUANNETTERIE

Commune de **VIERZON**

Département du **CHER**

Région **CENTRE VAL DE LOIRE**

Adresse du projet :

La Jouannetterie

18100 VIERZON



MAITRE D'OUVRAGE :

**TotalEnergies – CS LA
JOUANNETTERIE**

74 Rue Lieutenant de Montcabrier
Technoparc de Mazeran - CS 10034
34536 BEZIERS Cedex

Tél : 04 67 32 63 30 – Fax : 04 99 43 90 98

Mail :

contact.renouvelables@totalenergies.com

MAITRE D'ŒUVRE :

**TotalEnergies - CS LA
JOUANNETTERIE**

74 Rue Lieutenant de Montcabrier
Technoparc de Mazeran - CS 10034
34536 BEZIERS Cedex

Tél : 04 67 32 63 30 – Fax : 04 99 43 90 98

Mail :

contact.renouvelables@totalenergies.com

ARCHITECTE :

Georges NOWATZKI

594 Chemin de Quarante
34370 MAUREILHAN

Tel : 06 26 01 07 05

Mail :

nowatzki.georges@orange.fr

I. ACCORDS DES PROPRIETAIRES

Tableau 1 : Récapitulatif des parcelles concernées par le projet

Commune	Section	N° de parcelle	Superficie de la parcelle	Propriétaire
Vierzon	AL	280	6 ha 51 a 98 ca	CHARIOT Arlette CHARIOT Bernard
Vierzon	AL	279	3 ha 36 a 08 ca	FAVIER Jacques

A noter que la société Quadran groupe Direct Energie a été acquis par le groupe Total en septembre 2018, devenu TotalEnergies en mai 2021.

Monsieur Jacques FAVIER a également signalé le décès de son père Jean FAVIER en date du 24 juin 2019.

II. EXTRAIT DES PROMESSES DE BAIL

ANNEXE 3 BIS

TITRE D'HABILITATION A CONSTRUIRE

Je soussigné M.
Bernard CHARIOT

Né(e) le 21.06/1937, à De nationalité : Française
Demeurant à la Jouannerie – les Bouleaux, 18100 VIERZON

Je soussigné Mme
Arlette CHARIOT
Née le 17/11/1938 à Mancy
Demeurant à la Jouannerie
les Bouleaux, 18100 Vierzon.

Propriétaire(s) de :

- La parcelle AL 280 d'une contenance de 6ha 51a et 98 ca.

Autorise(ons) la société **QUADRAN GROUPE DIRECT ENERGIE** ou tout tiers ou société qui lui serait substituée, notamment à :

- à déposer auprès des autorités administratives compétentes toutes demandes, déclarations préalables et autorisations nécessaires ou utiles aux études et à la réalisation du Projet (urbanisme, environnement, énergie, industrie, raccordement électrique, etc.),
- à construire et exploiter une centrale solaire (en tout ou partie) sur le Terrain,
- à mettre en place des câbles de transport d'énergie électrique enterrés ou aériens dans / sur la (les) parcelle(s) énumérées ci-dessus,

Fait à Vierzon

Le 21 Mars 2019

Signature :

Monsieur Bernard CHARIOT



Madame Arlette CHARIOT



ANNEXE 3 BIS

TITRE D'HABILITATION A CONSTRUIRE

Je soussigné M.

Jean FAVIER

Né(e) le 21/02/1927 à Vierzon De nationalité : Française

Demeurant au 11 route du village d'en haut – 18100 VIERZON

Je soussigné M.

Jacques FAVIER

Né(e) le 23/04/1950 à Vierzon De nationalité : Française

Demeurant à La Vigne des Oliviers, route du Village d'en haut, 18100 Vierzon

Propriétaire(s) de :

- La parcelle AL 279 d'une contenance de 3ha 36a et 08 ca.

Autorise(ons) la société **QUADRAN GROUPE DIRECT ENERGIE** ou tout tiers ou société qui lui serait substituée, notamment à :

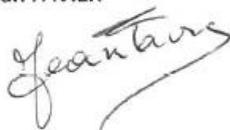
- à déposer auprès des autorités administratives compétentes toutes demandes, déclarations préalables et autorisations nécessaires ou utiles aux études et à la réalisation du Projet (urbanisme, environnement, énergie, industrie, raccordement électrique, etc.),
- à construire et exploiter une centrale solaire (en tout ou partie) sur le Terrain,
- à mettre en place des câbles de transport d'énergie électrique enterrés ou aériens dans / sur la (les) parcelle(s) énumérées ci-dessus,

Fait à Vierzon

Le 21/03/19

Signatures :

Monsieur Jean FAVIER



Monsieur Jacques FAVIER



ACTE DE DÉCÈS

- COPIE INTÉGRALE -
Année 2019 / N° 306

ACTE DE DECES N° 306
Jean FAVIER

Date et heure du décès : le vingt deux juin deux mil dix neuf à quatorze heures quarante cinq -----
minutes -----
Lieu : Vierzon (Cher), 33, rue Léo Mérigot-----
NOM : **FAVIER**-----
Prénom : **Jean**-----
né le : 1er février 1927-----
à : Vierzon-Forges (Cher)-----
profession : retraité -----
domicile : Les Oliviers - 11, route du Village d'en Haut, Vierzon (Cher)-----
fil de : Charles FAVIER, décédé-----
et de : Marcelle, Marie DAUDU, décédée-----
Veuf de : Simone, Georgette, Augustine FUSELLIER -----
Déclarant : Sébastien MARTEAU, 42 ans, Gardien de la Paix, domicilié à Vierzon, -
3, rue Mac Nab-----
Date et heure de l'acte : le 24 juin 2019 à 11 heures 07 minutes-----
Après lecture faite et invitation à lire l'acte, Nous, Marie-Claude -----
LEBOIS, adjoint administratif principal première classe, Officier -----
d'Etat-Civil par délégation du Maire, avons signé avec le déclarant.-----

Suivent les signatures

Mentions Marginales

Néant

Pour copie conforme.

à Vierzon
le 24 juin 2019
Officier de l'Etat Civil





Agence Centre / Environnement
5, Impasse de la Garenne
45 550 SAINT-DENIS-DE-L'HÔTEL
Tél. 02 21 65 06 23

Numéro d'affaire OP23-00093
Ingénieur chargé d'affaires Mme Aurélie GAUDIOT
aurelie.gaudiot@icseo.com

Responsable d'agence Mme Karine ALBERTINI
karine.albertini@icseo.com

DOSSIER DE DÉCLARATION

AU TITRE DES ART. R214-1 ET SUIVANTS DU CODE DE L'ENVIRONNEMENT

TOTAL ENERGIES RENOUVELABLES France VIERZON (18)

Centrale Photovoltaïque – La Jouanneterie



RÉSUMÉ NON TECHNIQUE

Version	Date	Nb pages		Révisions	Contrôle interne	
		Texte	Annexes			
0	28/11/2023	2	0	Rapport provisoire, en attente de validation des Responsables du Projet	KAL	-
1	08/03/2024	2	0	Rapport complet	-	-



Le Projet concerné par le présent dossier consiste en l'aménagement d'une centrale photovoltaïque d'une superficie totale de l'ordre de 6,44 ha environ.

Ce Projet est situé au Nord-Est de l'agglomération de Vierzon (18), dans un secteur d'activités et rural.

Le maître d'ouvrage de ce Projet est TOTALENERGIES RENOUEVABLES FRANCE.

En l'état actuel, l'assiette du Projet est occupée par des prairies.

La pente du terrain est faible, de l'ordre de 0,9% à 1,8% en direction du Sud. Notons la présence de 2 sous-bassins versants : une zone Nord et une zone Sud.

Un bassin versant amont de 0,16 ha a été identifié.

En matière de gestion des eaux pluviales, le sous-sol constituant la parcelle d'étude présente des horizons superficiels limono-sableux et argilo-sableux à silex peu à très peu perméables qui sont le siège de circulations d'eaux souterraines et de petites nappes qui engorgent temporairement les terrains en période pluvieuse.

D'un point de vue hydrogéologique, la nappe à proprement parler est profonde et captive.

Actuellement, les eaux pluviales qui ne s'infiltrent pas au fur et à mesure des épisodes pluvieux ruissellent selon la topographie et sont interceptés par des fossés raccordés au réseau d'eaux pluviales communal.

Toutefois, ce réseau d'eaux pluviales semble être saturé en cas d'épisodes pluvieux intenses.

Le Projet va accroître les ruissellements actuels ; cette incidence est jugée faible dans la partie Sud du site et modérée dans la partie Nord.

Afin de ne pas aggraver la situation existante, les eaux pluviales supplémentaires liées à l'aménagement du Projet seront collectées et stockées temporairement dans des vastes noues jusqu'à leur infiltration totale.

Ces noues sont dimensionnées pour stocker une pluie de période de retour de 30 ans et d'une durée de 2 h. En période humide, ces noues pourront rester en eau sur une longue période ; toutefois les enjeux sur le site sont faibles et ne seront pas perturbés par cette stagnation d'eau.

Notons que le périmètre du Projet n'est pas inclus dans une zone d'intérêt patrimonial ou protégé et qu'aucune zone humide n'est recensée au droit de celui-ci. Des zones humides ont été identifiées à proximité ; elles ont été évitées.

Par ailleurs, aucun risque d'inondation par débordement de cours d'eau n'est recensé. Notons que le site est classé en aléa moyen pour l'exposition des sols argileux au retrait-gonflement.

Le projet d'aménagement sera compatible avec les dispositions du SDAGE Loire-Bretagne.



TABLE DES PLANCHES

- I - Plan de situation du Projet
- II - Plan de composition du Projet
- III - Plan topographique de la zone d'étude
- IV - Fonctionnement actuel des eaux pluviales
- V - Plan de principe de la gestion des eaux pluviales

Planche I

Plan de situation du Projet

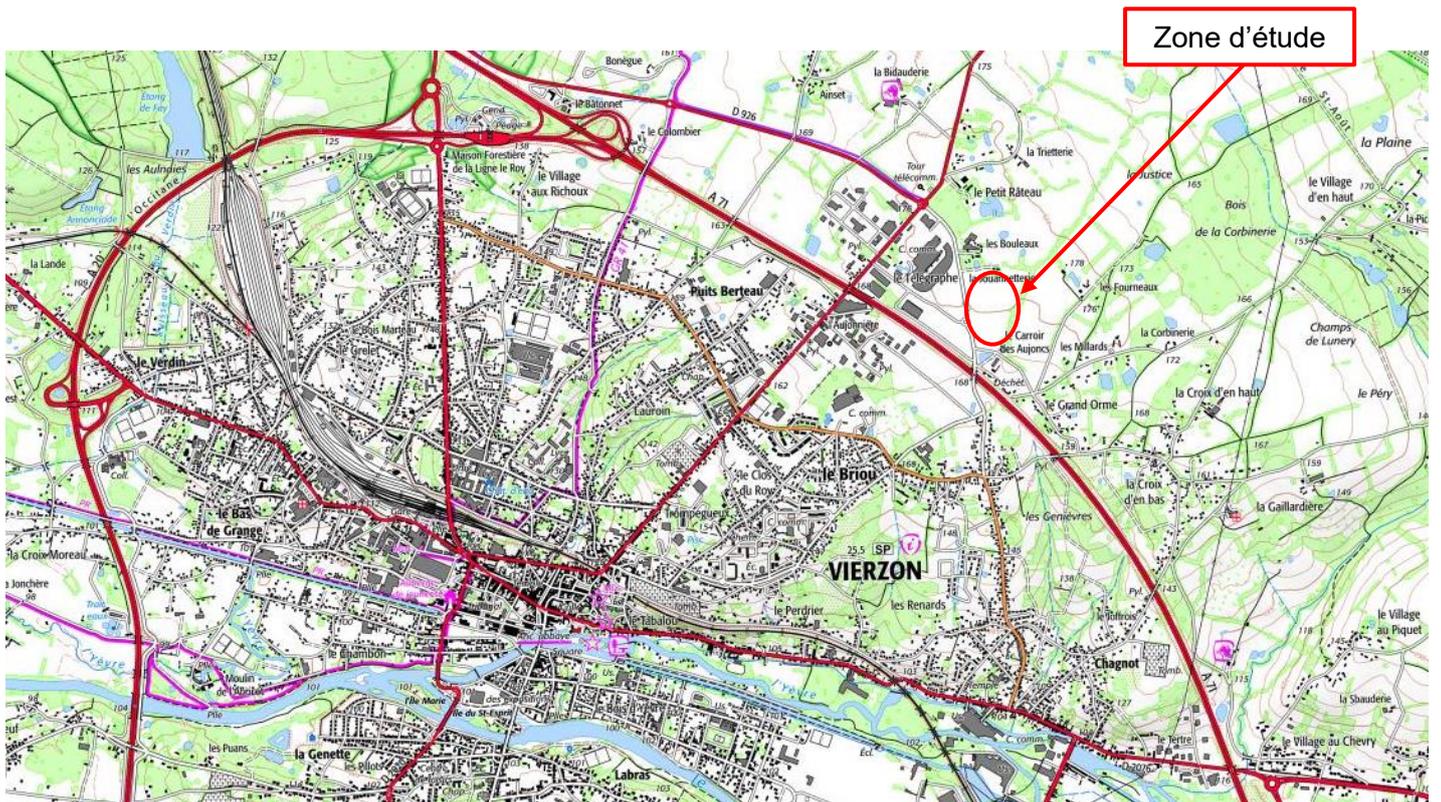


Figure 1 : Plan de situation du projet (Géoportail – sans échelle)



Figure 2 : Vue aérienne du site étudié (Géoportail – sans échelle)

Planche II

Plan de composition du Projet

Planche III

Plan topographique de la zone d'étude

- Légende :**
- Clôture
 - Clôture barbelée
 - Fossé
 - Bâti
 - Bâti léger
 - Limite parcellaire
 - Regard
 - Regard branchement
 - C.B. à eau
 - Puits ou fontaine
 - Grille pluviale
 - Chambre P.T.T.
 - Pylône E.D.F.
 - Poteau P.T.T.
 - ↑ Candélabre
 - végétation hauteur 180m
 - végétation hauteur 165m
 - végétation hauteur 190m

NOTA : Rattaché au système altimétrique : N.G.F. normal (+/- 3 cm / modèle géoïde : RAF09).

NOTA : Rattaché au système de coordonnées RGF 93 - CC47

NOTA : la responsabilité du cabinet ne pourra être engagée en cas de découverte de réseaux souterrains à déplacer.

NOTA : Les limites parcellaires sont représentées d'après le fond de plan cadastral et n'ont pas fait l'objet d'une opération de délimitation contractuelle.

NOTA : Plan établi par digitalisation sur orthophoto réalisée à partir d'un drone à une hauteur de 50m.

La partie nord boisée du plan a été complétée par un levé traditionnel à l'appareil. L'intérieur de certaines zones n'a pu être relevé du fait de la végétation trop dense.

DEPARTEMENT DU CHER

Ville de **VIERZON**

Lieu-dit : " LES BOULEAUX "

PLAN TOPOGRAPHIQUE

Propriété de **FAVIER Jacques**

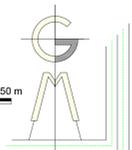
CADASTRE : Section AL n°279 pour 3ha 35a 81ca

Propriété de **M. CHARLOT Bernard**

CADASTRE : Section AL n°88, 89, 269 et 280 pour 6ha 79a 61ca

ECHELLE : 1/500

0 2 5 10 25 50 m



S.C.P. PERRONNET-LUCAS
Géomètres-Experts Associés
Bureau Principal : 23 Rue de la Coordonnée
45190 BEAUGENCY
Tél. 02 38 48 08 41
Adresse Mail : cabinet.perronet@geometre-expert.fr

Le 31/03/2023

DOSSIER : 23-0232

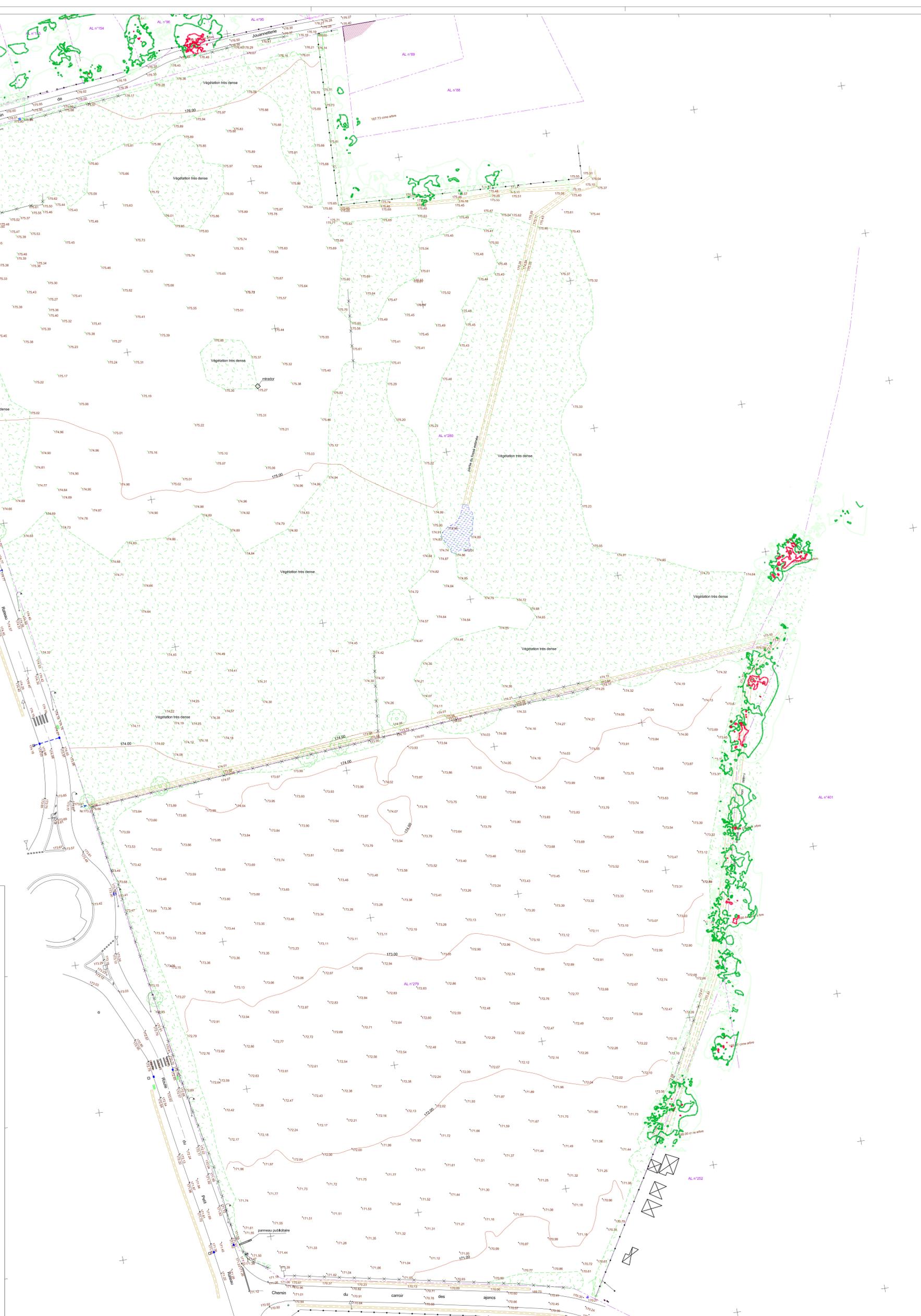


Planche IV

Fonctionnement actuel des eaux pluviales



- Sondage à la tarière à main
- Sondage pressiométrique
- Sondage géologique
- Zone inondée le jour de notre intervention (localisation et emprises indicatives)
- Axe de prise de vue des photographies

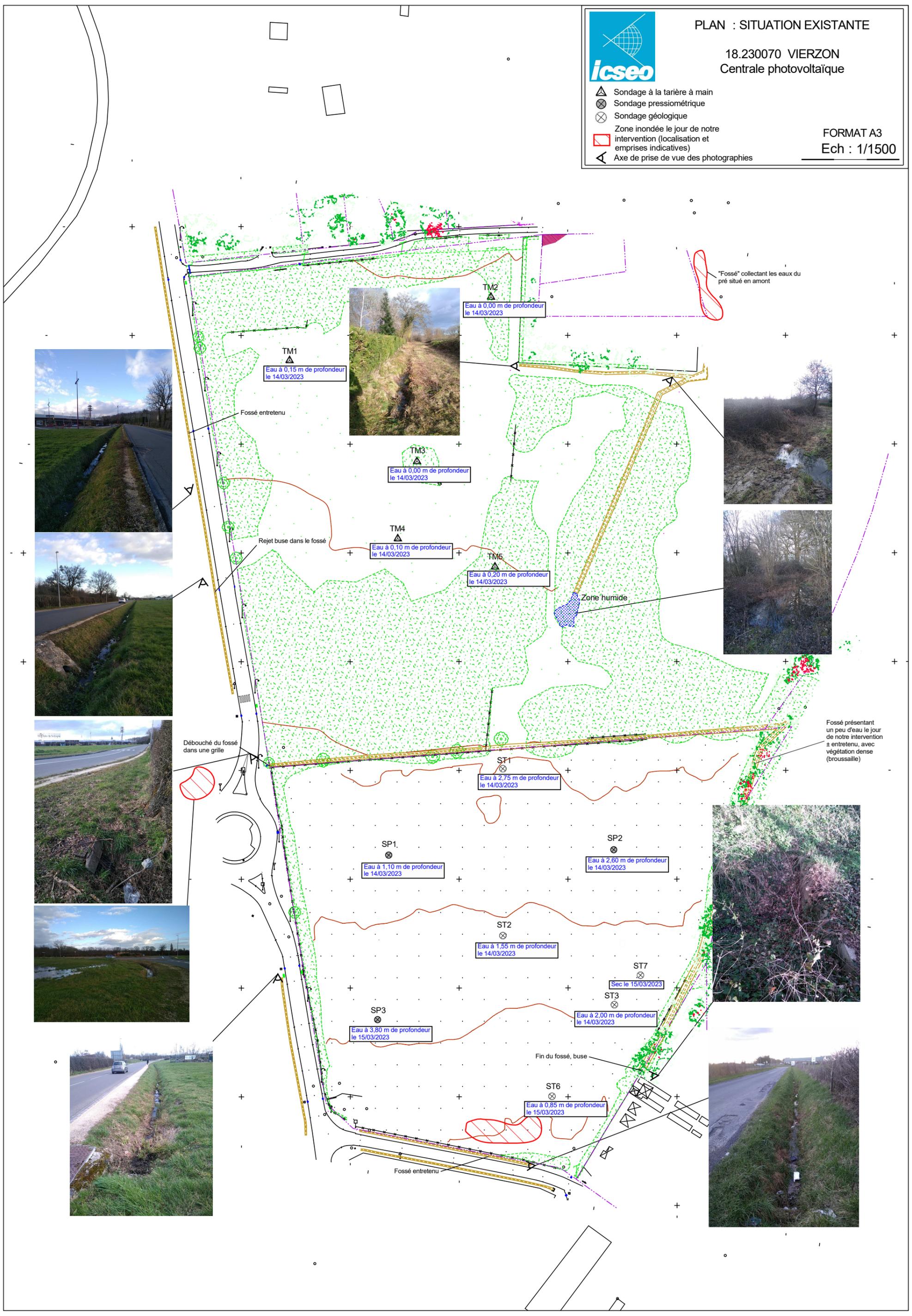


Planche V

Plan de principe de la gestion des eaux
pluviales

